



Salon-de-Provence, le 12 novembre 2019

LETTRE OUVERTE

Les membres élus
Du SLP **FORCE OUVRIÈRE**
Du Centre de Détenion
De Salon-de-Provence

A

Madame CONTE
Directrice du centre de détention
De Salon-de-Provence

Objet : La mise en place du vote du personnel de surveillance pour le choix du service.

Madame la Directrice,

Lors du Comité Technique (CT) du 12 septembre 2019, il a été décidé la mise en place d'un vote pour l'ensemble du personnel de Surveillance de notre établissement, afin de permettre aux agents de détention de choisir le service qui leur convient le mieux.

Les différents services ont été soumis au Délégué Interrégional à l'Organisation des Services (DIOS) de la Direction Interrégional des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille et il s'avère que le service proposé par **FORCE OUVRIÈRE** a reçu un avis favorable et a été validé depuis plus de deux semaines.

Soucieux du bien-être des agents et de l'attention que notre Organisation Syndicale (OS) porte aux instances de consultation destinées au personnel de Surveillance par le biais du dialogue social, les membres du bureau **FORCE OUVRIÈRE** vous ont interpellé à plusieurs reprises pour vous demander de procéder au vote du personnel de Surveillance sur le choix d'un service.

1/2



Pourtant, à ce jour nous observons que l'ensemble du personnel de Surveillance est toujours dans l'attente de pouvoir s'exprimer par le moyen d'un vote et ainsi se prononcer sur l'avenir de son planning.

FORCE OUVRIÈRE est toutefois conscient des nouvelles missions qui verront le jour sur notre établissement avec la création d'une Équipe de Sécurité Pénitentiaire (ESP) ainsi que l'ouverture de l'Unité de Vie Familiale (UVF), mais ces nouvelles missions ne doivent pas être un motif de report, ni être considérés comme un obstacle.

En raison de ce qui a été décidé lors du CT, **FORCE OUVRIÈRE** demande une mise en place rapide d'un vote à l'urne pour le personnel de Surveillance qui permettra de connaître la volonté sur le service à prévoir en 2020 :

1. Nuit sèche en petite et grande semaine,
2. Nuit sèche en longue journée 3X3,
3. Service actuel.

En fonction des résultats du vote, les experts de **FORCE OUVRIÈRE** et de l'administration, pourront se réunir rapidement et adapter un service en fonction des effectifs que nous aurons à partir du mois d'avril 2020.

FORCE OUVRIÈRE prend également en compte le malaise et les inquiétudes des agents qui se trouvent au milieu d'un flou volontaire sur ce service prévisionnel 2020.

Madame la directrice, **FORCE OUVRIÈRE** exige la mise en place rapide du vote ainsi que la diffusion du planning prévisionnel pour l'ensemble des personnels jusqu'à la date de mise en place du nouveau service décidé par le personnel.

Les agents du Centre de Détenion de Salon-de-Provence sont des acteurs quotidiens au fonctionnement de notre détenion et ne doivent pas en être les otages, leur vie familiale est de facto impactée.

Dans l'attente de votre réponse, les membres élus du **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE du Centre de Détenion de Salon-de-Provence**, vous prie d'agréer, madame la directrice, l'expression de notre considération distinguée.